

Suivre les petites chouettes de montagne sur le Massif des Vosges



©DeMijolla.M

Comment s'engager dans le suivi des Petites Chouettes de Montagne sur le Massif des Vosges ?

3 méthodes

Il existe plusieurs façons de **s'engager** dans le suivi des Petites Chouettes de Montagne (PCM) et de contribuer à l'amélioration des **connaissances** et à leur **conservation**. Chacun est bien sûr libre de choisir la manière dont il souhaite participer en fonction des envies ou encore du temps qu'il/elle peut y consacrer. Chaque méthode de prospection présentée ci-dessous contribue à des objectifs différents. Un bénévole peut s'impliquer en réalisant une ou plusieurs méthodes. Vos observations seront partagées entre partenaires (Groupe Tétraz Vosges, Ligue pour la Protection des Oiseaux et Office National des Forêts).

- **Protocole Point d'écoute** -> méthode expérimentale proposée par le GTV
Objectifs : Produire un vaste réseau de points d'écoute afin de récolter des données de présence/absence selon un effort d'échantillonnage connu et ainsi, estimer à moyen terme des tendances concernant la dynamique de population. Définir les zones à enjeux. Partager aux gestionnaires rapidement l'information. Produire des cartographies de répartition.
- **Protocole national ONF/LPO**
Objectifs: Produire des tendances d'évolution à long terme des populations de Petites Chouettes de Montagne sur des sites référencés selon un protocole standardisé. Prospections sur des transects de 2 km. Permet d'estimer la tendance des populations à une échelle nationale voire par grands massifs.
- **Prospection libre**
Objectifs : Récolter des données opportunistes afin d'améliorer les connaissances sur la répartition des espèces, identifier des territoires à enjeux, et partager les données aux gestionnaires.

1 – Protocole Point d'écoute – Peu contraignant, peu intrusif et s'appuyant davantage sur les sciences participatives, cette méthode de suivi consiste en la réalisation d'un nombre de **point d'écoute libre, SANS repasse** sur un pas de temps défini de **10 minutes**. Si vous êtes par exemple en déplacement en voiture en ou promenade, vous pouvez en seulement 15 minutes participer au suivi (10min d'écoute et 5min d'ordinateur) mais il est aussi tout à fait possible d'y passer plusieurs heures selon votre motivation et vos disponibilités.

2 – Protocole National LPO/ONF – Pour les personnes souhaitant s'engager dans un suivi des PCM sur le long terme. Consiste en la réalisation de **2 sessions de 10 points d'écoutes** (5 points aller/retour) en suivant un transect de **2 km avec utilisation de la repasse**. Dans ce cas, partagez-nous votre envie de participer à ce suivi et nous vous mettrons en contact avec le coordinateur national du réseau Petites Chouettes de Montagne (ONF).

3 – Prospections libres – Enfin, il est possible de participer bénévolement au suivi des petites chouettes sans suivre de protocole spécifique mais simplement en faisant remonter vos **observations opportunistes** sur des secteurs définis et coordonnés par un réseau de bénévoles.

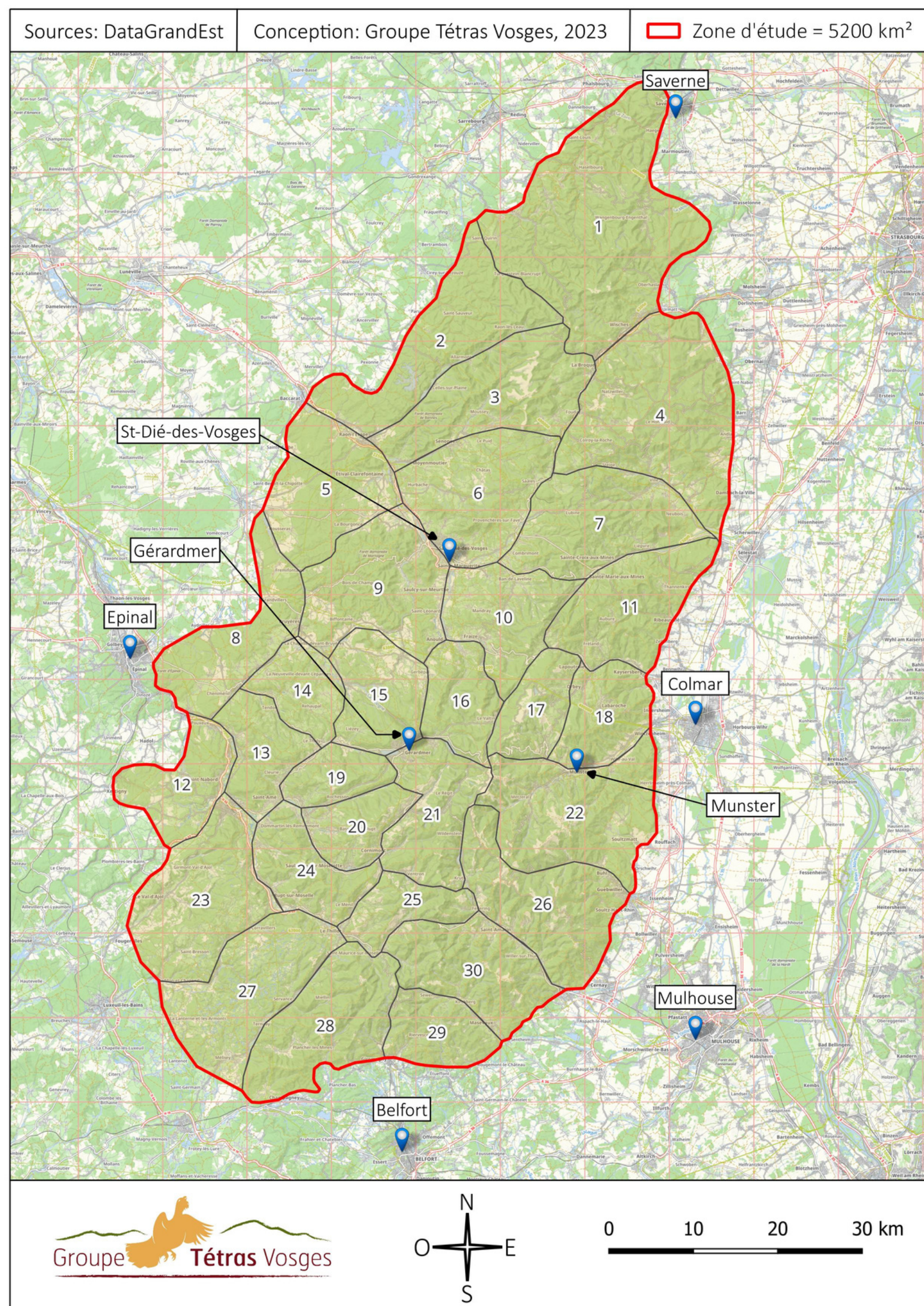
Dans tous les cas, il vous faudra **saisir vos observations** sur la **base de données de votre choix** ! par exemple : le Portail Naturaliste du GTV ou encore « Faune-France ». Une **synthèse annuelle** sera partagée en fin saison aux personnes ayant participé au suivi.

Enfin, il est primordial de **respecter la réglementation en vigueur au sein des espaces forestiers** mais aussi d'**éviter les réserves naturelles nationales/régionales** qui sont déjà prospectées par leur(s) gestionnaire(s).



I. Choix du/des secteurs de prédilection

- Choisir et partager à l'adresse g.charbonnier@gtv-vosges.fr votre ou vos **secteurs** de prédilection à partir de la **cartographie ci-dessous** :



Secteurs

N°	Nom des secteurs
1	Saverne / Abreschviller / Schneeberg
2	Gramont / Reclos / Elieux
3	Donnon / Val-de-Senones / Bois-Sauvage
4	Obernai-Bernadswiller / Bischoffsheim
5	Rambervillers
6	Ormont-Robache / Denipaire
7	Colroy-Lubine / Vancelle / Steige
8	Epinal Est / Bruyère / Rambervillers Sud
9	Champ / Mortagne / Ouest St-Dié
10	Fraize / Croix-aux-Mines / Ban-de-Laveline
11	Aubure / Ouest Ribeauvillé / St-Marie-aux-Mines
12	Pouxieux / St-Nabord / Xertigny
13	Fossard / Eloyes / Jarménil
14	Charme de l'Ormont / Herpelmont / Fiménil
15	Vologne / Gérardmer Nord
16	Haute-Meurthe
17	TGF / Le Bonhomme / Sultzeren / Deux lacs
18	Turckheim / Orbey / Gunsbach
19	Housseramont / Gérardmer Ouest / Urson
20	Noire Goutte / Basse sur le Rupt
21	La Bresse / Ventron / Cornimont / Gérardmer Sud
22	Petit Ballon / Rouffach / Munster Sud
23	Val d'ajol / Hérival / Sud Remiremont / La Rosière
24	Longegoutte / Géhant / Cheneau
25	Bussang Nord
26	Grand Ballon / Oderen / Wattwiller
27	Plateau des mille étangs
28	Ballons comtois / Fresse / Plancher-les-Mines
29	Lamadelaïne-Val-des-Anges
30	Bussang Sud / Rouge Gazon / Rossberg

La zone d'étude a été divisée en 30 secteurs portant le nom des principales communes, massifs forestiers et/ou lieux phares les composant.

Cette nomination permet d'affiner l'analyse des données dans la partie "Résultats" de ce document.

L'objectif de ce choix de secteur(s) est de nous permettre de **mieux appréhender la répartition de l'effort de prospection** sur le massif et ainsi de pouvoir **orienter certains observateurs** sur des zones délaissées. Néanmoins, chaque observateur pourra bien entendu réaliser des points d'écoute sur d'autres secteurs selon les opportunités.

- Un certain nombre de territoires font l'objet d'une **coordination assurée par le réseau de la LPO**. Si vous prospecter en dehors des Hautes-Vosges Lorraine, nous transmettrons vos coordonnées au coordinateur local qui vous contactera pour vous aiguiller sur des zones « oubliées » afin de mieux répartir l'effort de prospection.

II. Déroulé du protocole “point d’écoute”

0

Eléments préalables

Période : à réaliser du **15/02 au 15/04**. Nous vous encourageons vivement à réaliser au moins 2 passages par point d’écoute avec au moins **15 jours d’intervalle**.

- **Horaires Chevêchette** : entre **40min** avant le **coucher du soleil** et **30 minutes** après le **couché du soleil** ou entre **30min** avant le **levé du soleil** et **40min** après le **lever du soleil**.
- **Horaires Tengmalm** : entre **30min** après le **couché du soleil** et **2h** après le **couché du soleil** ou entre **2h** avant le **levé du soleil** et **30min** avant le **levé du soleil**.

Conditions météo : **Vent inférieur à 10 km/h** et **aucune précipitation** (privilégiez une soirée ou matinée sans vent avec un ciel clair et des températures froides)

1

Réaliser votre ou vos points d’écoute

Chaque observateur est libre de se rendre sur le terrain et de réaliser depuis des sentiers, chemins et/ou routes publiques un ou plusieurs points d’écoutes de 10 minutes sur les périodes concernées. *Conseils choix du point d’écoute* :

- se baser sur ses connaissances du terrain, les images satellites et les cartes topographiques pour identifier les zones les plus propices à la détection des PCM ;
- prospecter prioritairement (**à basse altitude**) les faces Nord et/ou combes froides ainsi que des zones avec des peuplements forestiers mixtes et âgés ;
- utiliser la topographie et prêter attention au contexte environnemental pour écouter de plus vastes secteurs. *Par ex : Il est davantage opportun de réaliser un point d’écoute dans une combe ou une vallée, à mi-hauteur, éloigné d’un court d’eau (bruyant la nuit) ou depuis un chemin de crêtes*

2

Localiser et enregistrer les informations nécessaires

Relever le point GPS de chaque point(s) d’écoute réalisé ou le **localiser sur une carte** afin de s’en souvenir lors de la saisie sur ordinateur (application Google maps, carte papier, etc..). **Faire de même avec les individus contactés**.

3

Saisir vos observations !

Renseigner vos observations sur le portail naturaliste du GTV en suivant les consignes de la partie “III. Restitution des données”.



III. Restitution de vos observations

Chercher “ **Portail Naturaliste Groupe Tétràs Vosges**” sur Google et cliquer sur le premier lien ou cliquer sur le lien suivant <https://gtv-vosges.com/donnees> et se connecter à **son compte** (le créer si ce n’est pas encore fait) en cliquant sur le “**cadenas**” en haut à gauche de l’écran.

Important ! Il faudra noter à la fois la localisation de vos points d’écoutes et la localisation des individus observés s’il y a.

Une **vidéo explicative** des étapes ci-dessous est disponible en cliquant sur le lien suivant: <https://youtu.be/J34xEi03A08>

A. Localisation des points d’écoutes

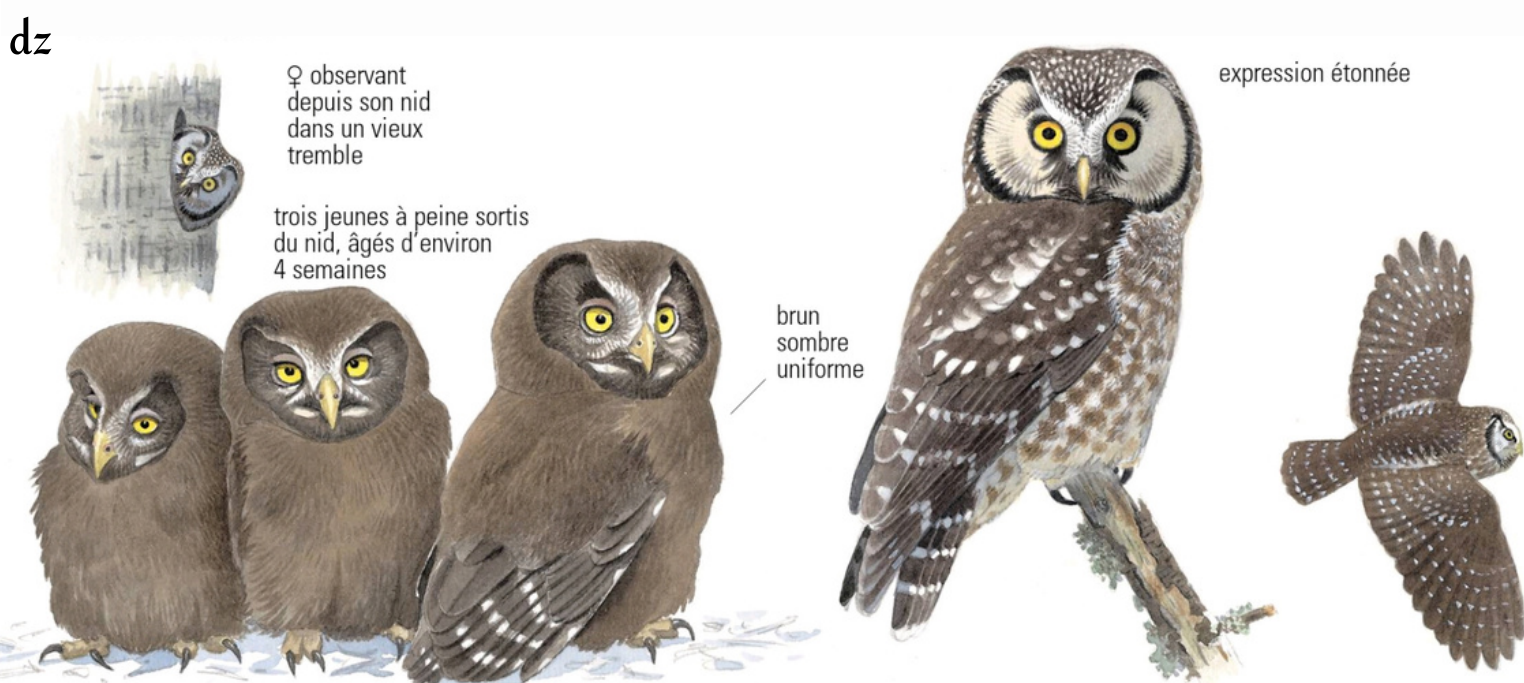
- 1. Dans les différents volets à gauche de l’écran cliquez sur “saisie”;
- 2. Pour chaque point d’écoute noter s’il s’est avéré positif ou non. Pour ce faire, positionner le curseur sur la cartographie au lieu précis de votre point d’écoute en faisant un “clic gauche” (astuce : vous pouvez changer le fond de carte en cliquant sur l’onglet en haut à droite de la cartographie qui représente plusieurs carrés empilés)
- 3. Renseigner la date et l’heure.
- 4. Sur l’onglet « études » un peu plus bas sélectionnez « point d’écoute PCM »
- 5. Cliquer sur “saisir les observations”
- 6. Parmi les 4 étiquettes “Tetraonidés”, “Chouettes”, “Pics” et “Autres espèces” cliquer sur « Chouettes »
- 7. Renseigner précisément les différents critères présentés pour décrire l’observation; ATTENTION! Si point d’écoute sans observation, il est important de saisir dans « statut » le choix « Non observé ».
- 8. Cliquer sur “valider”.

B. Localisation des individus

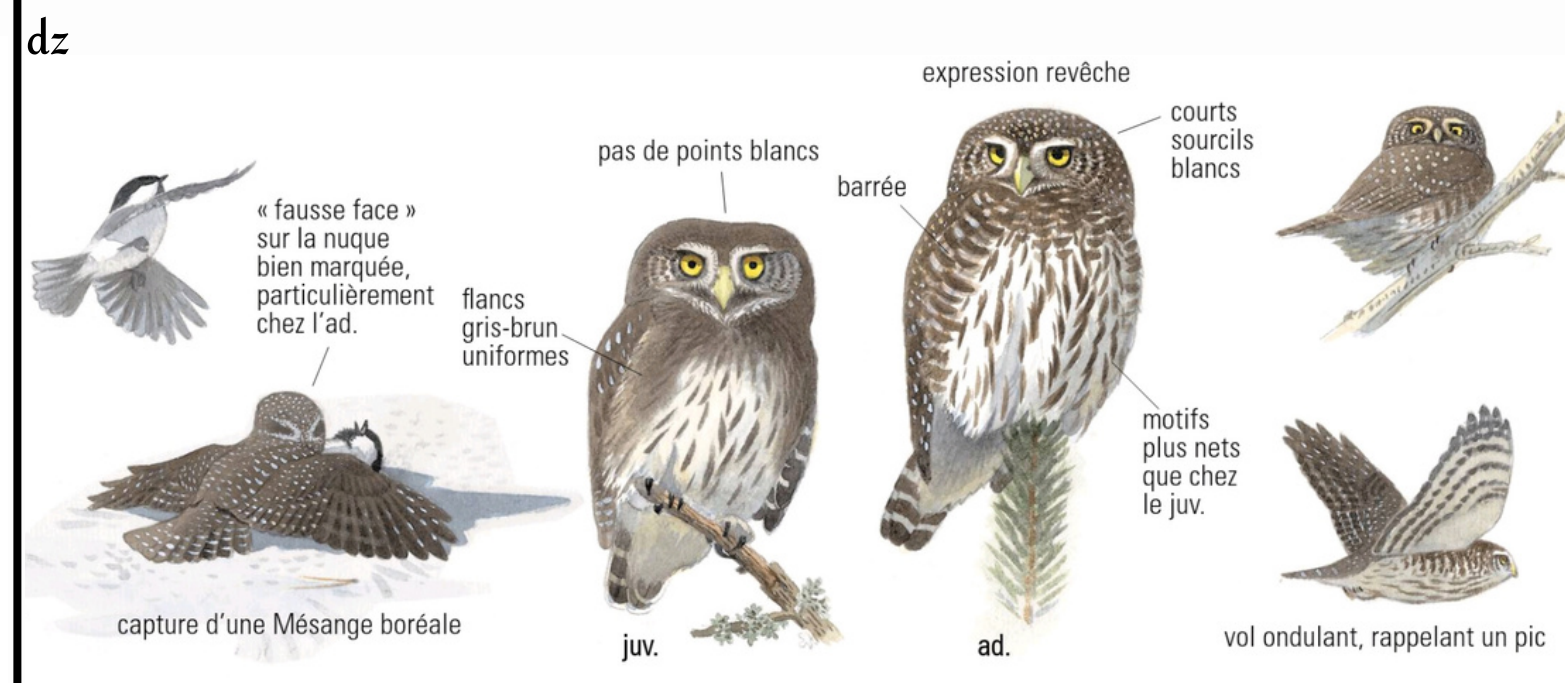
- 1. Dans les différents volets à gauche de l’écran cliquez sur “saisie”;
- 2. Pour chaque individu observé saisir une donnée. Pour ce faire, positionner le curseur sur la cartographie au lieu précis où se trouve l’individu observé en faisant un “clic gauche”
- 3. Renseigner la date et l’heure.
- 4. Cliquer sur “saisir les observations”
- 5. Parmi les 4 étiquettes “Tetraonidés”, “Chouettes”, “Pics” et “Autres espèces” cliquez sur « Chouettes »
- 6. Renseigner précisément les différents critères présentés pour décrire l’observation;
- 7. Cliquer sur “valider”.

Rappel critères d'identification

Chouette de Tengmalm



Chevêchette d'Europe



- Les différents chants et cris des deux espèces sont disponible sur notre site internet en cliquant sur le lien ci-après: <https://gtv-vosges.com/donnees/index.php?module=info&action=info>
- Attention, la Chouette Hulotte peut avoir un chant comportant des similitudes avec celui de la Tengmalm. Il est cependant souvent plus rapide, plus court et suivi du chant "typique" de l'espèce.

